



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux et les seize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

**Présents :** Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Pierre BONNET, Michèle TRUC, Dominique LIAUTAUD, Delphine GUIBON épouse DELSARTE, Mme Charlotte FABRE, Joseph GALUZZO, Olivier DEBOURREZ, Mr Laurent REMY, Mr Laurent JANVRIN.

**Absent excusé :** Roseline BIGI

**Absents :** Charlotte FABRE

**Absents représentés :** Jacqueline ROLFE procuration donnée à Laurent REMY, Jean GRIMALDI procuration donnée à Eric AUDIBERT, Patrice BURLANDO procuration donnée à Frédérique ROUSTANG

Mr Laurent JANVRIN a été nommé secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu des Commissions Communales
2. Compte rendu des décisions communales
3. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 mai 2022

#### FONCTION PUBLIQUE

4. Création d'un emploi relevant du cadre d'emploi d'adjoint d'animation ou d'animateur territorial à temps complet.

#### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

5. Modalités de publicités des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants
6. Questions diverses
7. Informations diverses

### 1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

**Commission scolaire (D. LIAUTAUD)** dernier conseil d'école le 7 juin, parents d'élèves et enseignantes ont remercié la mairie pour son implication. Tous les projets ont pu être menés à bien, le bilan annuel est satisfaisant. La Fondation des Œuvres Laïques interviendra dans l'école en proposant un Escape Game autour du harcèlement le vendredi 24 juin dans les classes de CM1 et CM2. La kermesse aura lieu le vendredi 24 juin à 18h30. Madame la directrice est à la recherche d'une personne entre 16 et 25 ans pour effectuer un service civique. On comptera 113 enfants inscrits à la rentrée 2022/2023.

**Commission urbanisme (F. Roustang)** REMISES : RDV avec le cabinet ARCH' pour reprendre les plans et rester dans une enveloppe financière correspondante au budget défini initialement. L'extension prévue au nord sera finalement abandonnée, seule l'enveloppe existante sera réhabilitée à l'intérieur de laquelle on conserve des toilettes publiques. La terrasse prévue au sud sera arborée pour séparer du stationnement à proximité. L'espace intérieur devant accueillir un restaurateur sera optimisé.

**Commission Travaux (Monsieur le Maire)** les travaux du cabinet médical devraient débiter la semaine prochaine pour une mise en activité début septembre. A ce jour 3 demandes, 2 naturopathes et 1 hypnothérapeute. La salle des fêtes : les consultations des entreprises sont en cours, la remise des offres est prévue pour le 5 juillet. La phase de préparation devrait avoir lieu en août pour débiter les travaux en septembre. LA PALUD : le projet d'aire de bus est en cours, quelques modifications doivent être apportées sur les plans. CIMETIERE : pose de 8 caveaux de 2 places et 2 caveaux de 4 places. L'ECLUSE : commande d'un portique pour éviter l'installation de camping-car.

**Commission environnement (L. REMY)** plantation des 35 arbres prévue fin novembre, L'entreprise ISAIA se chargera des trous, en attente d'un retour de Racine SAP pour les fournitures. Les services techniques se chargeront de la

plantation. Suite à la sécheresse, les fontaines du village sont fermées. Nous sommes à la recherche d'un ferronnier pour fabriquer une plaque qui sera apposée sur la fontaine en mémoire de Georgette.

## 2. COMPTE RENDU DES DECISIONS COMMUNALES

Suite à la réunion de la commission affaires scolaires, périscolaires et jeunesse, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la modification des tarifs des services périscolaire et extrascolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 conformément à la demande de la Caisse des Allocations Familiales. Les prix des repas adultes, enfants et majoration hors délai, restent inchangés malgré une augmentation de 9 % des tarifs de la société ELIOR en charge de la restauration scolaire. Cette augmentation sera supportée par la commune.

Restauration scolaire Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Repas enfant	3.40 €
	Repas adulte	4.45 €
	« Majoration hors délais »	4.30€

Périscolaire (Accueil matin + soir)	QF	Tarif / séquence	Forfait journalier Matin + soir
	0 à 500	0.75€	1.50€
	501 à 999	1.05€	2.10€
	1001 à 1500	1.10€	2.20€
	1501 et +	1.30€	2.60€

ALSH mercredi & vacances scolaires	QF x 1.2% Avec un tarif minimum de 5€ et un tarif maximum de 16€ pour la journée (Repas goûter compris)
------------------------------------	--

Club Adolescents- Forfait annuel Le vendredi soir de 18h à 20h	15.00€
---	--------

Sorties Club Ados Forfait par sortie	10.00€
---	--------

Évènements organisés par le service Ticket	1.00€
---	-------

Approbation à l'unanimité

## 3 APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2022

Le conseil municipal approuve le Procès-verbal du conseil municipal du 18 mai 2022.

Vote : Adopté à l'unanimité

## FONCTION PUBLIQUE

### 4 CREATION D'UN EMPLOI RELEVANT DU CADRE D'EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION OU D'ANIMATEUR TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Création d'un emploi d'adjoint d'animation ou d'animateur territorial permanent à temps complet annualisé pour assister la directrice du service jeunesse à compter du 1er septembre. Afin d'apporter un renfort permanent au service périscolaire, il est proposé de créer un poste d'adjoint de direction comme c'était le cas avant le départ de Guillaume BERNARD.

Vote : Adopté à l'unanimité

## INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

### 5 MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réforme concernant la publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants à compter du 1er juillet 2022. Il est proposé de conserver l'affichage communal en complément de la publication des procès-verbaux du conseil municipal via le site web de la commune. Le compte-rendu sommaire, quant à lui sera supprimé.

Vote : Adopté à l'unanimité

6 INFORMATIONS DIVERSES

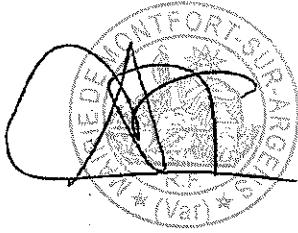
Remerciements du CLUB ALPIN FRANÇAIS et de la Fédération des œuvres laïques pour le versement de la subvention 2022.

7 QUESTIONS DIVERSES

NEANT

La séance est levée à 19 h 20

Le Maire



Eric AUDIBERT

Le Secrétaire

A large, dark, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Laurent Janvrin'.

Laurent JANVRIN adjoint

Affiché le

